

*Question présentée par le député :*

*M. Grégoire Carasso*

*Date de dépôt : 2 septembre 2021*

## **Question écrite**

**Vote de la motion 2744 et arrêt du Tribunal fédéral : quels changements à l'office cantonal de l'emploi (OCE) à Genève ?**

*Considérant le vote le 26 mars 2021 par le Grand Conseil de la motion 2744 (Stop à la pandémie des sanctions à l'office cantonal de l'emploi, pour un confinement des pénalités !), d'une part, et l'arrêt rendu le 21 juillet 2021 par la première Cour de droit social du Tribunal fédéral au sujet d'une sanction infligée par l'OCE, d'autre part, comment le Conseil d'Etat entend-il modifier la philosophie et les pratiques administratives en cause ?*

Je remercie chaleureusement et par avance le Conseil d'Etat pour sa réponse et son positionnement.